

**Délibération n° A23-3- 2.2**

**Objet : Renouvellement partiel des instances - Conseil d'Administration et Bureau**

Le Conseil d'Administration,

Vu le code de l'urbanisme et plus précisément les articles relatifs aux établissements publics fonciers de l'Etat,

Vu le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006, modifié portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,

Vu le décret n°2015-525 du 12 mai 2015 modifiant le N° 2006-1140 du 13 septembre 2006,

Vu le règlement intérieur institutionnel de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France,

Vu le rapport présenté par le Directeur Général,

- Acte la désignation de Madame Aurélie TAQUILLAIN (titulaire) au Conseil d'administration.
- Acte la désignation de Monsieur Damien BOTTEGHI (titulaire) au Conseil d'Administration.
- Acte la désignation de Monsieur Jacques BAUDRIER (suppléant) au Conseil d'Administration.
  
- Désigne Monsieur Jacques BAUDRIER (suppléant) pour siéger au Bureau.

Le Président  
Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT



Le Préfet de Paris, de la Région  
Ile-de-France  
Marc GUILLAUME



*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours administratif gracieux ou d'un recours administratif hiérarchique dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, le cas échéant, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

Paris, le 30 novembre 2023

Le Préfet de la région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris

à

Monsieur le Président du Conseil d'administration  
De l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France

A l'attention de Séverine CHEVIN HAMEL

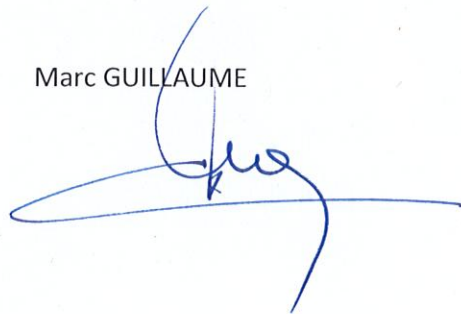
**Objet : EPFIF CA du 27.11.2023 - Délibérations n°A23-3-1 à A23-3-8**

Vous m'avez adressé, pour approbation, les délibérations de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, visées en objet, adoptées lors du Conseil d'Administration du 27 novembre 2023.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, en retour, un exemplaire de chacun de ces documents que j'ai approuvés ce jour.

Le Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris

Marc GUILLAUME



PJ : 17 délibérations